



**L'ISLAM RADICAL EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO : ENTRE MYTHE ET
MANIPULATION**

Thierry Vircoulon

Observatoire de l'Afrique australe et des Grands Lacs

Note n° 11

Auteurs

Thierry Vircoulon est chercheur associé à l’Ifri. Ancien élève de l’École Nationale d’Administration (ENA) et titulaire d’un master en sciences politiques de La Sorbonne, il a travaillé pour le Quai d’Orsay et la Commission européenne et a été directeur Afrique centrale pour International Crisis Group. Il a vécu en Afrique du Sud, au Kenya et en République démocratique du Congo et il enseigne actuellement à Sciences-Po les questions de sécurité en Afrique subsaharienne.

Sommaire

INTRODUCTION.....	4
L'ISLAM : UNE PRESENCE INTERSTITIELLE	5
JIHADISME A L'EST DU CONGO ?	7
Généalogie et itinéraire d'un groupe islamiste dans l'est de la RDC.....	8
Les ADF : implantation de la nébuleuse islamiste radicale au cœur de l'Afrique centrale ?	10
Le mystère ADF : un groupe armé hybride ou un groupe armé prétexte ?	12
LES PREMICES D'UNE RADICALISATION RELIGIEUSE DANS LES KIVU	16
Premiers mouvements d'auto-défense religieux au Nord Kivu	16
Prolifération des mosquées au Sud Kivu : fantasme populaire ou réalité ? ...	17
L'EMPREINTE DU HEZBOLLAH	18
LE FANTASME DE DAECH.....	21
CONCLUSION : L'ISLAM RADICAL DANS LES GRANDS LACS : UNE MENACE UTILE.....	22

Introduction

L'islam en République démocratique du Congo (RDC) n'a eu qu'une présence marginale et périphérique et a été un non sujet jusqu'à une date très récente. Le caractère ultra-minoritaire des musulmans dans un pays qui est, depuis la colonisation belge, une terre de compétition entre les diverses tendances du christianisme et leurs hybridations locales rendait impossible l'émergence d'une « question musulmane » dans cette partie du monde. La présence de musulmans dans la société congolaise n'a jamais véritablement fait débat au point que le dernier véritable héros congolais, le colonel Mamadou Ndala, « tombeur » du M23, était musulman. Son assassinat en 2014 a suscité une émotion nationale et il a reçu les honneurs militaires à titre posthume.

Cependant, depuis 2014, la crainte de l'implantation d'un islam radical et violent se manifeste en RDC. Cette crainte relève du contexte international – l'Afrique étant une des zones d'expansion du jihadisme – mais aussi d'une réalité locale particulièrement violente : les tueries répétitives d'un groupe armé islamiste radical dans l'Est de la RDC, les Forces démocratiques alliées (ADF). Alors qu'il n'y a pas de tradition d'un islam revendicatif ou radical en RDC, les ADF constituent une anomalie mystérieuse. L'étrange mutation de ce qui n'était qu'un groupe armé ordinaire dans l'Est congolais¹ en une milice de terreur depuis 2013/2014 pose de nombreuses questions et déclenche les prémices d'une stigmatisation des musulmans dans les Kivu.

Cette note met en évidence les liens complexes et étroits que les autorités congolaises ont entretenus avec des mouvements musulmans radicaux dès les années 1990 en soutenant, avec l'aide du gouvernement islamiste de Khartoum, la formation des Forces alliées démocratiques-Armée nationale de libération de l'Ouganda (ADF-Nalu) et en tolérant les activités financières du Hezbollah. Pour qui veut comprendre les manifestations de l'islam radical en RDC, le principal défi est de faire la part entre les clichés collectifs, les angoisses généralisatrices et simplificatrices et la désinformation intentionnelle. Une fois ce travail accompli, il apparaît que la menace islamiste n'est pas là où le gouvernement la dénonce, ni là où la MONUSCO la cherche.

1. L'est du Congo compte environ 70 groupes armés. Groupe d'étude sur le Congo, décembre 2015.

L'islam : une présence interstitielle

En RDC, l'islam est un héritage de la traite des esclaves. Cette religion est, en effet, entrée dans ce qui n'était pas encore le Congo au milieu XIX^e siècle par l'Est. C'est à cette période que les marchands d'esclaves afro-arabes venus d'Afrique orientale ont commencé à s'aventurer vers les Grands Lacs et que ceux du Soudan ont commencé à découvrir le nord-est du Congo. Le plus célèbre de ces négriers fut Tippu Tip, un commerçant de Zanzibar proche du sultan d'Oman, qui fit fortune dans le commerce d'ivoire et d'esclaves dans le Congo oriental. Son entreprise négrière fut en quasi situation de monopole de 1884 à 1887 dans l'est du Congo avant d'être progressivement évincée par la mise en place de l'État indépendant du Congo, propriété privée du roi Léopold. Cette entreprise esclavagiste a néanmoins laissé une empreinte religieuse durable dans l'est du Congo (et plus particulièrement au Sud Kivu, au Maniema et dans la Province Orientale) et explique le terme populaire « d'arabisés » pour désigner les Congolais musulmans².

L'islam congolais est principalement d'inspiration soufi et ne constitue pas un sujet d'intérêt politique avant la décolonisation. La présence de l'islam et les signes extérieurs d'appartenance à la communauté musulmane ont été combattus depuis les premières heures de la colonisation belge. Sous couvert de lutte contre l'esclavage, l'Église catholique avec le soutien de l'administration belge a fortement œuvré contre le développement de l'islam, notamment en interdisant l'accès à l'éducation aux enfants de confession musulmane³. Ignorés et stigmatisés durant la période coloniale, les musulmans congolais, principalement de Kisangani, sont entrés en politique en soutenant la lutte pour l'indépendance de Patrice Lumumba. Au début des années 1970, la communauté musulmane a été reconnue par le gouvernement et s'est dotée d'un organe de représentation officielle : la Communauté islamique du

2. Ce terme est encore utilisé de nos jours. Cf. Armand Abel, *Les musulmans noirs du Maniema*, Centre pour l'étude des problèmes du monde musulman contemporain, 1960 ; David van Reybrouck, *Congo, une histoire*, Actes Sud, 2012.

3. Cf. « The Muslim Minority of the Democratic Republic of Congo: From Historic Marginalization and Internal Division to Collective Action », *Cahier d'Études Africaines*, 2012/2 (n° 206-207), p. 517-544.

Zaire (Comiza), l'ancêtre de l'actuelle Communauté islamique en République démocratique du Congo (Comico)⁴. Toutefois l'islam n'a qu'une présence interstitielle dans un paysage religieux dominé par le catholicisme, le protestantisme (sous presque toutes ses formes) et des églises chrétiennes syncrétiques (comme le kimbanguisme). Au XX^e comme au XIX^e siècle, l'islam a continué d'être une religion d'importation. En effet, aux « arabisés » qui constituent la souche historique de l'islam en RDC sont venues s'ajouter des communautés étrangères arrivées en plusieurs vagues après la décolonisation (Libanais, Indiens, etc.). La caractéristique des communautés indienne et libanaise est d'avoir une importance économique disproportionnée par rapport à leur poids démographique et d'être concentrées dans quelques villes seulement. L'installation de ces diasporas commerçantes en RDC a conduit à une diversification et une expansion urbaine de l'islam, les Indiens introduisant le culte ismaélien et les Libanais introduisant le chiisme dans un environnement majoritairement sunnite. Actuellement 10 % de la population sur l'ensemble de l'étendue du territoire est de confession musulmane en RDC et seulement 10 à 15 % d'entre eux seraient chiites⁵.

L'islam n'a jamais joué de rôle politique en RDC. Le parlement issu des élections de 2006 comptait seulement quatre députés et trois sénateurs de confession musulmane⁶. Mais récemment, les instances de la communauté musulmane ont fait entendre leur voix dans le cadre de la crise électorale en s'affichant ouvertement en faveur du pouvoir et en soutenant la candidature de Corneille Nangaa à la tête de la Commission électorale nationale indépendante⁷. Et, signe des temps, le parti au pouvoir, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, a aussi organisé des ateliers de réflexion sur l'islam⁸.

4. La Comiza fut créée le 10 février 1972 et reconnue par l'ordonnance présidentielle n° 194/72 du 28 mars 1972. La Comico a été officiellement reconnue le 14 février 2009.

5. Ce chiffre est considéré avec précaution car il n'existe pas de données fiables. Entretiens avec des responsables de la communauté musulmane, Kinshasa, octobre 2016.

6. Cf. Ashley E. Leinweber, « The Muslim Minority of the Democratic Republic of Congo. From Historic Marginalization and Internal Division to Collective Action », Cahier d'Études Africaines, 2012/2 (N° 206-207), p. 517-544.

7. Cf. « CENI : détails inédits sur le choix de Corneille Nangaa », La Tempête des tropiques, 26 octobre 2015.

8. Cf. « Conférence réflexion scientifique : le terrorisme mondial touche la RD Congo », P.P.R.D. site officiel, 19 août 2016, www.pprd.cd.

Djihadisme à l'est du Congo ?

Depuis l'offensive des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) appuyées par la Brigade d'intervention de la Monusco (FIB) contre les ADF en 2014, la question de l'islam radical s'est invitée dans le débat sécuritaire en RDC. En effet, depuis 2015, le territoire de Béni dans la province du Nord Kivu est le théâtre de massacres en séries attribués, par les autorités locales et la mission onusienne, aux ADF. Avant les ADF, le seul groupe armé dans l'est du Congo à avoir eu une prétendue orientation musulmane fut le Parti pour l'unité et la sauvegarde de l'intégrité du Congo (PUSIC) qui opérait en Ituri dans la Province Orientale. Né de la scission d'un autre groupe armé (l'Union des patriotes congolais), le PUSIC fut créé par Yves Khawa⁹ en 2003 et faisait partie intégrante de la crise iturienne¹⁰. Soutenu en son temps par Kampala, le PUSIC avait un agenda incluant principalement des revendications ethniques et foncières. Bien qu'il se soit converti à l'islam et qu'il ait, prétendument, voulu imposer, sans succès, cette religion à ses combattants, Yves Khawa était issu d'une lignée de chefs traditionnels et n'avait rien d'un musulman rigoriste. Les allégations de liens avec des organisations islamistes radicales ou terroristes viennent des liens somme toute modestes qu'il avait noués avec le régime de Kadhafi¹¹. Le PUSIC n'a pas survécu à l'arrestation de son chef en 2005. À l'inverse du PUSIC, les ADF, seul groupe armé islamiste dans l'est du Congo, ont une impressionnante longévité, un soubassement idéologique islamiste radical et font donc figure d'anomalie.

9. Yves Kawa Mandro est un chef des milices qui ont sévi durant la guerre en Ituri, dans la Province Orientale de la RDC. Il a été arrêté en 2005 puis condamné en 2006 à 20 ans de réclusion par un tribunal congolais. Il fut acquitté en appel, en 2006, puis en cassation en 2008 par le tribunal de Kisangani. En 2014, il est de nouveau condamné à 9 ans d'emprisonnement pour crimes de guerre par le tribunal de Kisangani. Ayant déjà purgé une peine de 9 ans d'emprisonnement, il a été libéré mais doit encore payer des dommages aux victimes.

10. Cf. Thierry Vircoulon, « L'Ituri ou la crise au pluriel », *Afrique contemporaine*, 2005/3, pp129-146.

11. Cf. « Les enjeux économiques du conflit en Ituri », *L'Afrique des Grands lacs*, annuaire 2003-2004, p. 168-199.

Généalogie et itinéraire d'un groupe islamiste dans l'est de la RDC

À l'instar des groupes armés des Kivu, les ADF, résidus de l'ADF-Nalu, ont une longue histoire. L'ADF-Nalu fut un produit de la collaboration entre les services de sécurité soudanais et zaïrois dans les années 1990 contre le régime de Museveni en Ouganda¹². L'Armée nationale de libération de l'Ouganda (Nalu) s'inscrit dans l'histoire longue de la contestation dans l'ouest de l'Ouganda. Depuis l'indépendance de l'Ouganda en 1962, cette zone frontalière est travaillée par une velléité d'autonomie et une tradition de résistance contre le pouvoir central qui durent encore aujourd'hui. À la fin du mois de novembre 2016, une cinquantaine de personnes auraient été tuées lors d'une confrontation avec les forces de sécurité ougandaises qui ont arrêté le roi du Rwenzori à Kasese et l'ont accusé de fomenter une nouvelle rébellion¹³. Ainsi la guérilla paysanne du Rwenzururu, qui a été active de 1962 à 1980, était animée par les ethnies bakonzo et bamba qui vivaient sur les flancs de la chaîne du Rwenzori et elle utilisait cette frontière montagneuse comme zone de repli et de protection¹⁴. La Nalu fut l'héritière du Rwenzururu car bâtie en 1986 à partir des réseaux des combattants du Rwenzururu par Amon Bazira, un ancien responsable des services de renseignement du régime Oboté. En 1993, l'assassinat d'Amon Bazira a porté un coup presque fatal à son organisation dont les membres se sont repliés en RDC.

C'est à la même époque que les ADF se forment suite à l'affrontement entre des membres de la secte Tabligh (*Jama'at al-tabligh*), menés par Jamil Mukulu¹⁵, et la police en 1991. À leur libération, en 1993, Jamil Mukulu et ses condisciples s'installent dans l'ouest de l'Ouganda et forment, en 1994, le Mouvement des combattants ougandais pour la liberté

12. Cf. « L'est du Congo : la rébellion perdue des ADF-Nalu », International Crisis Group, Briefing Afrique n° 93, 19 décembre 2012.

13. Cf. « Ugandan traditional king arrested over deadly clashes », *The East African* 27 novembre 2016. « Officials : 55 killed in Uganda fighting between rebels, army », *The New York Times*, 27 novembre 2016.

14. Mahmood Mamdani, *Citoyen et sujet : L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Karthala, 2004.

15. Jamil Mukulu serait né le 1^{er} janvier 1964. Converti à l'islam, il rejoint la secte Tabligh, une secte rigoriste venue d'Inde. En 1991, il participe à des affrontements avec la police à Kampala et est emprisonné jusqu'en 1993. A sa libération, il rejoint le Mouvement des combattants ougandais de la liberté (UFFM) puis part en exil en RDC, en Tanzanie, au Kenya et au Soudan à partir de 1995. Il participe à la création des ADF en 1995 et en est nommé le dirigeant en 1998, qu'il dirige de 1998 à 2015. Il est arrêté le 20 avril 2015 en Tanzanie après la détection d'une filière de contrefaçon de passeports. Cf. « RDC : qui est Jamil Mukulu, le rebelle islamiste du Nord-Kivu ? », *Jeune Afrique*, 13 décembre 2013. Pour une biographie télévisée : www.youtube.com. Sur son arrestation : www.youtube.com.

(UFFM). Suite à la destruction de leur camp par les forces ougandaises en 1995, les UFFM se replient au Zaïre comme l'avaient fait avant eux les combattants du Rwenzururu et de la Nalu. En septembre 1995, sous le patronage des services de renseignement zaïrois et soudanais, la Nalu et les UFFM s'allient et forment un groupe armé syncrétique : ADF-Nalu.¹⁶

De 1996 à 2001, les ADF-Nalu ont mené des opérations en territoire ougandais en ayant pour base arrière la partie congolaise du Rwenzori. En réponse, les forces ougandaises lancent l'opération « Mountain sweep » qui dura de 1999 à 2001 et au terme de laquelle les ADF-Nalu sont défaits mais pas démantelés. De cette défaite à 2007, les ADF-Nalu entrent en sommeil : ils n'ont plus qu'une très faible activité opérationnelle même s'ils restent dans la ligne de mire du pouvoir ougandais. Après un ultime baroud d'honneur (une série d'attaques en territoire ougandais en 2007), les leaders historiques de la Nalu abandonnent la lutte armée et se rendent. La composante musulmane de cette rébellion (les ADF de Jamil Mukulu) se retrouve seule et l'islam devient alors la religion unique au sein des ADF qui se retirent et se réorganisent près de Oïcha dans le territoire de Béni. Les ADF imposent un contrôle sur leur territoire en le rendant inaccessible et tissent un large réseau mafieux basé sur le racket au sein de la population civile.

Bien qu'affaiblis, les ADF continuent à être mis sous pression militaire en raison de leurs liens présumés avec un autre mouvement islamiste très actif mais lointain, les Shebaab qui combattent en Somalie et organisent des attentats au Kenya et en Ouganda¹⁷. Les opérations militaires anti-ADF se succèdent sans succès jusqu'en 2014. En 2010, l'armée congolaise (FARDC) lance l'opération « Rwenzori » contre les bastions des ADF, sans grand succès, puis en 2012 elle lance l'opération « Radi Strike ». Dans l'enthousiasme de la victoire contre un autre groupe armé du Nord-Kivu, le M23¹⁸, l'armée congolaise et la MONUSCO envisagent de neutraliser les ADF qui ont un regain d'activité¹⁹ pendant la seconde moitié de 2013. Les ADF ont attaqué cette année-là de nombreux villages, ce qui a amené plus de 66 000 personnes à s'enfuir en Ouganda. Ces attaques ont dépeuplé une vaste zone, que les ADF contrôlent en enlevant ou en tuant les personnes qui retournent dans leurs villages. Entre juillet et septembre 2013, les ADF

16. Pour plus de détails, voir « L'est du Congo : la rébellion perdue des ADF-Nalu », International Crisis Group, Briefing Afrique n°93, 19 décembre 2012.

17. Cf. « Al Shabaab claim Uganda bombing », *Al Jazira*, 13 juillet 2010.

18. Sur les motivations et le résultat de ces opérations militaires, lire M.-A. Lagrange et T. Vircoulon, « Réflexions sur 17 ans de présence de l'ONU en République démocratique du Congo », Note de l'IFRI, avril 2016.

19. Cf. « RDC : les rebelles des ADF-Nalu, nouvelle menace pour le Nord Kivu », *Jeune Afrique*, 17 juillet 2013.

ont décapité au moins cinq personnes dans la région de Kamango, en ont tué plusieurs autres et en ont enlevé des dizaines.

À partir de janvier 2014 les FARDC, aidés par la brigade d'intervention de la MONUSCO, se lancent à l'assaut des positions des ADF et s'emparent de leurs principaux camps en juillet 2014. Les combattants ADF se scindent en plusieurs groupes et se replient dans la forêt au nord de Beni, entre Mambassa et Opienge dans la province Orientale. Après l'offensive des FARDC et de la FIB, les ADF sont réduits à une centaine de combattants, femmes et enfants inclus, et leur chef charismatique, Jamil Mukulu, est arrêté le 20 avril 2015 en Tanzanie.

Mais ce qui est alors considéré comme une victoire définitive n'est en réalité qu'un repli stratégique des ADF qui ne sont toujours pas neutralisés. En effet, loin de perdre leur capacité de nuisance, les ADF changent de tactique et de stature. De groupe armé résilient mais ordinaire, caché dans un massif montagneux, ils deviennent une milice de terreur, évolution ébauchée dès 2013. À partir d'octobre 2014, ils se livrent à des attaques contre les villageois, n'hésitant pas à massacrer femmes et enfants à l'arme blanche. La vague de massacres de civils qui a débuté en octobre 2014 et continue toujours dans la région de Beni leur est attribuée. L'arrestation de Jamil Mukulu en 2015 n'a pas brisé l'activisme des ADF, bien au contraire. Les ADF évitent l'affrontement avec l'armée congolaise et commettent des tueries en apparence gratuites contre la population civile. Au début du mois de juillet 2016, ils s'infiltrèrent dans la localité d'Oïcha et tuent neuf personnes dont cinq femmes, puis récidivent début août en tuant 51 personnes en une seule attaque²⁰. Human Rights Watch estime à près de 700 le nombre des victimes civiles de ces attaques depuis deux ans mais les estimations des ONG congolaises sont proches de 1 200 victimes²¹.

Les ADF : implantation de la nébuleuse islamiste radicale au cœur de l'Afrique centrale ?

Très tôt les ADF ont été soupçonnés d'être liés à l'islamisme radical international. En raison des liens entre les ADF et Khartoum, dès 1998, le gouvernement ougandais a accusé les ADF d'avoir des liens avec Al

20. Cf. « Est de la RDC : un nouveau massacre près de Béni après une brève accalmie », AFP, 5 juillet 2016 ; « Les massacres à répétition des rebelles d'ADF en RD Congo », La Croix, 15 août 2016.

21. Cf. « RD Congo : protéger les civils à Béni contre les attaques », Human Rights Watch, 7 octobre 2016 ; « RDC : lettre ouverte au président Kabila sur les massacres à Béni », RFI, 17 mai 2016.

Qaeda²². Jamil Mukulu est même soupçonné d'avoir été entraîné dans des camps au Pakistan, ce qui n'a jamais pu être formellement vérifié. Kampala a ensuite accusé les ADF d'avoir des liens avec les Shebaab en Somalie²³, notamment après l'attentat meurtrier lors de la coupe du monde en 2010²⁴. Cette thèse est largement alimentée par les services de sécurité ougandais depuis l'engagement de Kampala en Somalie dans le cadre de la mission de maintien de la paix de l'Union Africaine (AMISOM). Les autorités gouvernementales congolaises font écho à la thèse du lien entre les Shebaab et les ADF promue par Kampala et ont signalé à plusieurs reprises la présence de Somali dans les rangs des ADF²⁵. Le 19 août 2016, le porte-parole du gouvernement fait une déclaration mettant l'accent sur le caractère non-congolais des combattants ADF arrêtés²⁶.

Si des contacts avérés avec des organisations musulmanes radicales kenyanes sont découverts lors de l'arrestation d'un des fils de Jamil Mukulu à Nairobi²⁷, en revanche aucun lien formel avec les Shebaab n'est attesté. La prise par les FARDC du camp ADF de Medina et l'exploitation des documents trouvés par le groupe des experts des Nations unies démontrent l'absence de liens objectifs entre ce groupe armé et les Shebaab²⁸. La presse prête aussi aux ADF des liens avec Daech²⁹ et Boko Haram mais sans aucune base factuelle³⁰.

22. En 2008, le gouvernement ougandais annonce qu'il a déjoué un attentat lors du sommet du Commonwealth à Kampala. Cf. « Al Qaeda plot to kill Queen foiled », *The Telegraph*, 13 janvier 2008.

23. Cf. « The Rise of ADF-NALU in Central Africa and Its Connections with al-Shabaab », The Jamestown Foundation, *Terrorism Monitor* Volume: 13 Issue: 1, 9 janvier 2015.

24. « Al Shabaab claim Uganda bombing », *Al Jazira*, 13 juillet 2010.

25. Cf. « RDC : les rebelles ADF liés au terrorisme islamiste selon le gouvernement », RFI, 16 août 2016.

26. Cf. « Massacres de Beni: Lambert Mende appelle à la solidarité internationale », Radio Okapi, 10 août 2016.

27. Les autorités kenyanes suspectent des liens avec l'organisation Kenyan Al-Hijraa Pour plus de détails, voir « L'est du Congo : la rébellion perdue des ADF-Nalu », International Crisis Group, *Briefing Afrique* n°93, 19 décembre 2012.

28. Cf. « Le groupe n'a pas été en mesure d'établir que les Forces Démocratiques Alliées étaient liées aux Chabab ou Al-Qaïda ou appuyé par l'une ou l'autre organisation », Lettre du 30 mai 2014, adressée au président du conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo par le groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, Conseil de sécurité, S/2014/428, 25 juin 2014, p3.

29. Cf. « Daech... Ses filiales, franchises et partisans en Afrique », trt.net, 21 novembre 2015, « Could ISIS be forming a New Cell in Central Africa? », www.menadefense.net, 7 février 2016.

30. Cf. « Bien organisés et aux modes opératoires identiques, les ADF-Nalu, c'est pratiquement les Boko Haram en RDC », *L'Observateur*, 6 février 2015 ; « RDC : ADF-Nalu = Boko Haram », *KongoTimes!*, 9 février 2015 ; « ADF-NALU is Africa Great Lakes' version of Boko Haram », *Africa Faith and Justice Network*, 23 février 2015.

Le mystère ADF : un groupe armé hybride ou un groupe armé prétexte ?

Les ADF interrogent à plusieurs titres. Ils sont le groupe armé le plus méconnu de l'Est congolais et en même temps l'un des plus anciens. Leur profil et leur stratégie sont atypiques et leur identité demeure mystérieuse. En effet, depuis l'arrestation de Jamil Mukulu, les ADF n'ont plus de leader connu. Ils font donc figure de rébellion sans chef charismatique à l'inverse des groupes islamistes et des groupes armés historiques des Kivu qui ont tous des leaders connus.

Le profil des ADF en tant que groupe armé islamiste est paradoxal. D'une part, les ADF ne communiquent pas : ils ne font pas de propagande islamiste par des vidéos ou par internet et ne participent pas à la « djihadosphère » contrairement aux Shebaab et autres groupes islamistes. D'autre part, leur islamisme est très discret, voire évanescent. Loin de mettre en avant les symboles du djihad et du salafisme, ils ne se décrivent pas comme les défenseurs de la « vraie foi musulmane » face aux apostats et aux mécréants, semblent superficiellement islamisés et se livrent même à des danses sur certaines vidéos³¹. Leurs cibles sont aussi inhabituelles pour un groupe armé islamiste : ils ne prétendent pas créer un califat dans les Grands Lacs, ne mènent plus d'attaques en Ouganda depuis plusieurs années, ne ciblent pas vraiment l'armée congolaise et encore moins des leaders religieux chrétiens ou musulmans. Ils se contentent d'interdire l'accès de certaines zones de la frontière congolo-ougandaise à la population et de maintenir leur sanctuaire territorial en revendiquant des terres que leur auraient données Mobutu lors de la création des ADF-Nalu³². Paradoxalement, leur politique de terreur contre les villageois et leur mode opératoire (interdiction de pénétrer dans certaines zones, usage d'enfants soldats, atrocités à la machette, etc.) les rapprochent davantage de l'Armée de résistance du Seigneur que des groupes armés islamistes³³. Si cet atypisme peut être considéré comme la conséquence d'une hybridation locale d'un islamisme en provenance d'Afrique de l'Est, cette thèse ne suffit pas à expliquer la rationalité stratégique complètement différente des ADF par rapport aux autres groupes islamistes.

31. Par exemple sur cette vidéo : www.youtube.com.

32. Selon des otages libérés par les ADF, ces derniers cherchent principalement à préserver les terres agricoles qui leur auraient été octroyées par Mobutu lors de leur création. Cf. « Nord-Kivu-Beni-Territoire : les ADF attaquent l'hôpital de Kayinama », Politico.cd, 29 novembre 2016.

33. À ce titre, il convient de noter que Joseph Kony et Jamil Mukulu ont été en contact avec le gouvernement soudanais et que d'anciens échanges de savoir-faire répressif aient pu avoir lieu par ce canal.

Par ailleurs, le comportement de l'armée congolaise face à la vague de tueries de Béni est éminemment suspect. Aussi bien les parlementaires congolais que le bureau des droits de l'Homme des Nations unies au Congo mettent en doute la version officielle de la responsabilité des ADF dans plusieurs massacres et pointe des responsabilités au sein de l'armée congolaise³⁴. Dès novembre 2014, la commission parlementaire envoyée pour enquêter sur les massacres dans la région de Beni souligne que le plan de protection des civils élaboré par le général Champion de la MONUSCO n'a pas fonctionné. Plus troublant encore, certains officiers congolais auraient interdit à leurs hommes de porter secours aux populations durant les massacres ou auraient sciemment attendu plusieurs heures après les massacres pour envoyer des secours. Les régiments 808, 809, 905 et 1006 seraient impliqués dans les massacres³⁵ de Tenambo-Mamiki, de Ngadi, et de Mayangose en 2014 et 2015. Alors que les ADF sont une priorité de sécurité, le manque de réactivité de l'armée congolaise se répète lors du massacre d'août 2016. Une fois encore, le réseau d'alerte précoce mis en place par les Nations unies n'a pas fonctionné. Des témoignages au sein de la société civile indiquent que des officiers de l'armée et de la police congolaise auraient intimé l'ordre aux relais civils de ce système d'alerte précoce de ne pas l'utiliser en cas d'attaque³⁶. Ces témoignages mettent aussi en évidence des complicités entre les ADF et certaines unités de l'armée congolaise à tel point que la société civile locale parle « d'ADF-FARDC »³⁷. À ce titre, il convient de rappeler que le meurtre du « héros » de la lutte contre le M23, le colonel Mamadou Ndala³⁸, en janvier 2014 est considéré comme un règlement de comptes entre militaires congolais maquillé en embuscade des ADF. Le mystère des ADF semble s'inscrire dans la longue tradition de complicité et d'instrumentalisation des groupes armés dans l'est de la RDC par le commandement de l'armée congolaise.

Si le gouvernement et la MONUSCO continuent d'imputer aux seuls ADF la responsabilité des massacres qui endeuillent la région de Beni et de

34. Cf. « Rapport de la mission d'information et de réconfort auprès des populations de la ville de Beni et des agglomérations du territoire de Beni victime des tueries du 02 au 21 octobre 2014 », Assemblée nationale, novembre 2014 ; « Report of The United Nations Joint Human Rights Office on International Humanitarian Law Violations Committed by Allied Democratic Forces (ADF) Combatants in the Territory of Beni, North Kivu Province, Between 1 October and 31 December 2014 », mai 2015.

35. Cf. « Massacres de Beni : Le rapport qui éclabousse les régiments FARDC », DESC-Wongo, 24 mars 2016.

36. Entretiens avec des membres de la société civile, Goma, juin 2016.

37. Cf. « RDC : massacres en toute impunité à Beni », France 24, août 2016 : www.youtube.com.

38. Mamadou Ndala fut le commandant du 42^{ème} bataillon des commandos des Unités de Réaction Rapide des FARDC qui vainquirent le mouvement du M23 en 2013. Né dans la Province Orientale en 1978, il était musulman et fut assassiné dans une embuscade sur une route du Nord Kivu le 2 janvier 2014 alors qu'il préparait avec le général Bahuma l'offensive des FARDC contre les ADF.

décrire ce mouvement comme un groupe de fanatiques islamistes ougandais, cette lecture est de plus en plus contestée. Dès 2012, l'International Crisis Group insistait sur la congolisation des combattants ADF, remettait en cause l'existence d'une coopération directe avec les Shebaab et soulignait que « le gouvernement ougandais instrumentalise la menace terroriste à des fins intérieures et extérieures »³⁹. Au début 2016, le Groupe d'étude sur le Congo de l'université de New York estimait qu'outre les ADF, des membres de groupes armés locaux (notamment d'anciens du Rassemblement congolais pour la démocratie – Kisangani/mouvement de libération et d'anciens membres du CNDP/M23) et des FARDC portaient une part très importante de responsabilité dans ces tueries⁴⁰. À ces voix dissonantes s'ajoute celle des autorités locales. En effet, selon le maire de Beni, Bwanakawa Nyonyi, les massacres sont le fait d'une « nébuleuse » derrière laquelle se cachent « des mains politiques congolaises »⁴¹ – une opinion partagée par de nombreuses organisations locales de la société civile.

L'impact du « mystère ADF » dépasse largement la zone de Beni et les Kivu et est devenu un symbole national de l'insécurité des populations en RDC. Alors que chaque tuerie accroît la suspicion d'instrumentalisation des ADF et démontre l'inefficacité des casques bleus⁴², le gouvernement continue d'éluider le problème. Il insiste sur le caractère islamiste des ADF et fait condamner deux imams⁴³ mais il ne fournit pas de moyens sécuritaires suffisants, comme l'atteste le scandale du détournement des fonds alloués aux policiers de Beni⁴⁴. Le mécontentement atteint son comble dans la population locale qui demande une enquête internationale

39. Cf. « L'est du Congo : la rébellion perdue des ADF-Nalu », International Crisis Group, Briefing Afrique n°93, 19 décembre 2012.

40. Cf. « Qui sont les tueurs de Beni », Congo Research Group, mars 2016.

41. Cf. « Derrière les massacres de Beni, des mains politiques congolaises », AFP, 10 novembre 2016.

42. L'affaire de « Mr X » est venue démontrer l'extrême faiblesse de l'ONU en termes de renseignement. Présenté comme un informateur clef par le groupe des experts des Nations unies sur le Congo, Mr X est en fait un escroc qui s'était déjà fait connaître en 2009 pour avoir tenté de tromper les autorités ougandaises lors de prétendues négociations avec les ADF à Kisangani. Arrêté par les autorités congolaises, il avait été relâché et était devenu un informateur des services de renseignement congolais puis du groupe des experts du fait de ses liens supposés avec des dirigeants des ADF. Il s'est avéré que les informations de Mr X n'étaient ni crédibles, ni fiables. Entretiens avec Mr X, Beni, 2012 ; « Mr X in the Congo: How one man fooled the UN, with disastrous consequences », African Arguments, 25 juillet 2016.

43. Cf. « Procès des présumés ADF: 4 personnes condamnées à la peine de mort », Radio Okapi, 10 octobre 2016.

44. Cf. « RDC : des policiers soupçonnés de détournements de fonds à Beni », RFI, 3 novembre 2016.

pour déterminer les responsables de ces tueries à répétition et exprime ouvertement son ras-le-bol du gouvernement et de la MONUSCO⁴⁵.

45. Cf. « Au Congo, l'incroyable impuissance des soldats de l'ONU devant les massacres de villageois », *Le Monde*, 1 juillet 2016. A la suite du massacre du 16 août 2016, le gouvernement a annoncé l'arrestation de plus de quatre-vingt éléments ADF. Une annonce qui ne calmera pas la vindicte populaire puisque les journées de deuil national organisées par la société civile aboutissent à des affrontements et l'imposition d'un couvre-feu extrêmement impopulaire. Cf. « Beni : des jeunes en colère contre Kinshasa », *Le Phare*, 17 août 2016, « Manifestations populaires contre le couvre-feu à Beni et Butembo », *Radio Okapi*, 20 août 2016.

Les prémices d'une radicalisation religieuse dans les Kivu

L'effet direct du « problème ADF » est une stigmatisation naissante de l'islam dans les Kivu qui est déjà ressentie par la communauté musulmane congolaise⁴⁶. Tant au Nord qu'au Sud Kivu, la présence de l'islam est de plus en plus décriée. Au Nord Kivu, en réaction aux ADF, des groupes armés à dénominations chrétiennes font leur apparition en recyclant des combattants mayi-mayi tandis qu'au Sud Kivu la prolifération des mosquées est dénoncée par la société civile.

Premiers mouvements d'auto-défense religieux au Nord Kivu

Selon un scénario bien rodé dans les Kivu, l'incapacité de protéger les populations donne lieu à des réflexes collectifs d'auto-défense grandement facilités par la prolifération et l'enracinement des groupes armés dans les Kivu depuis 20 ans. Ainsi une milice sectaire locale appelée « Corps du Christ de Carmel », vraisemblablement affiliée aux May-Mayi Mazembe, s'est formée à Butembo⁴⁷ durant le mois d'octobre 2016. Cette milice, dirigée par le pasteur David Murata et dont le nom vient de la colline du Mont Carmel près de Butembo, a pour « raison sociale » la lutte contre les ADF – ses membres déclarant être en route pour Beni afin de « combattre les égorgés »⁴⁸. Selon des tracts trouvés à Butembo, cette milice serait dirigée par le « général » Baraka, un enfant soldat promu général de façon héréditaire à 12 ans en 2008.⁴⁹ Cette secte qui était composée de combattants mayi-mayi s'est rapidement heurtée à l'armée et a été chassée

46. Cf. « Condamnation à mort d'Hamza Baguma : La communauté musulmane congolaise sous le choc. », dkm-tv.com, 18 octobre ; « RD Congo – Beni : Sur le cas des imams de Butembo, la communauté ne parle pas d'une seule voix. », dkm-tv.com, 31 octobre 2016.

47. Ce groupe armé est issu d'une secte chrétienne qui s'est formée contre les ADF. Cf. « RD Congo – Actu : La Véranda-Mutsanga demande aux Mai-Mai "Corps du Christ" de quitter Butembo », dkm-tv.com, 24 octobre 2016 ; « Monitoring sur une nouvelle milice au Grand Nord », Groupe d'associations de défense des Droits de l'Homme et de la paix, 20 octobre 2016.

48. Cf. « A Butembo dans l'est du Congo : l'étonnant retour des mai-mai », AFP, 24 novembre 2016.

49. Cf. « Butembo : Baraka, enfant soldat, "général" à 12 ans », Radio Okapi, 20 novembre 2008.

de la colline du Mont Carmel au début du mois de novembre mais ces miliciens se sont dispersés en zone rurale⁵⁰. Avant cette nouvelle milice/secte, les Forces œcuméniques pour la libération du Congo (FOLC) avaient amorcé ce virage religieux anti-ADF. À Beni où la psychose des ADF atteint son apogée, la population civile évoque aussi la nécessité d'une force de défense communautaire face à l'inefficacité des services de sécurité nationaux et de la MONUSCO⁵¹.

Prolifération des mosquées au Sud Kivu : fantasme populaire ou réalité ?

Depuis près d'une décennie, la société civile congolaise et plus particulièrement du Sud Kivu dénonce le développement de l'islam aux abords des cantonnements onusiens. Au Sud Kivu, l'accroissement de la visibilité de la confession musulmane est principalement associé aux troupes pakistanaises de la MONUSCO qui sont stationnées dans cette province depuis plus de dix ans⁵². La société civile locale estime que le contingent pakistanais se livre au prosélytisme – la « preuve » mise en avant étant la multiplication des lieux de culte musulman à Bukavu et dans d'autres territoires de la province (Walungu, Kalehe et Kavumu)⁵³. Toutefois seule la construction de mosquées attribuée à un officier pakistanais entre 2008 et 2009 est avérée. En effet, dans le territoire de Walungu au Sud Kivu, un colonel de l'armée pakistanaise a fait construire six mosquées sur ses fonds propres⁵⁴. Bien qu'insuffisant pour en conclure que le contingent pakistanais de la MONUSCO est un vecteur de prosélytisme au Sud-Kivu, cet exemple confirmé impose de questionner l'action de certains militaires pakistanais ainsi que l'origine de ces fonds propres. Pour autant si l'activisme religieux de cet officier de l'armée pakistanaise interroge, il n'y a aucune indication sur la pratique ou la promotion d'un islam radical.

50. Cf. « Nord-Kivu : accrochage entre militaires et membres d'une secte, trois morts », Radio Okapi, 15 octobre 2016 ; « Nord-Kivu : aucun milicien de « Corps du Christ » ne s'est rendu après l'ultimatum des FARDC », Radio Okapi, 31 octobre 2016 ; « Butembo : l'armée déloge les adeptes de la secte Corps du Christ », Radio Okapi, 3 novembre 2016.

51. Cf. « The danger of fighting fire with fire », Irin News, 26 août 2016.

52. Cf. « Montée de l'islam au Sud-Kivu : opportunité ou menace à la paix sociale ? Perspectives du dialogue islamo-chrétien en RD Congo », Globethics.net Focus No. 12, 2012.

53. Echange électronique avec un membre de la société civile, Bukavu, décembre 2016.

54. Cf. *Ibid.*

L'empreinte du Hezbollah

Depuis le début des années 90, l'empreinte du Hezbollah apparaît en RDC à travers les activités commerciales de certains membres de la communauté libanaise de Kinshasa. L'existence de réseaux souterrains financiers du Hezbollah n'est pas spécifique à la RDC mais s'inscrit dans le cadre plus vaste des activités financières du Hezbollah en Afrique et ailleurs⁵⁵. Une filière libanaise dans le diamant a commencé à s'implanter véritablement en RDC à l'époque où le régime Mobutu faisait office de plate-forme commerciale pour l'UNITA. Par ailleurs, la filière diamantaire libanaise s'est renforcée à Kinshasa avec l'arrivée de diamantaires libanais chassés de la Sierra Leone et du Liberia par la guerre civile. Forcés de se mettre à l'abri, ils ont pris pied en RDC pour y reprendre les mêmes activités.

À partir de la RDC, plusieurs hommes d'affaires libanais ont joué un rôle remarqué dans le commerce « armes contre diamants » qui a permis la survie de la rébellion angolaise avant et après l'embargo onusien de 1998. Cette « Lebanese connexion » faisait partie du réseau international d'affaires qui gravitait autour de l'UNITA et a été décrit dans le célèbre rapport Fowler⁵⁶. Elle n'était pas seulement formée par des entrepreneurs individuels « free lance » mais aussi par des commerçants chiites libanais en contact avec le Hezbollah et le mouvement AMAL⁵⁷. La RDC et d'autres pays ont servi de plate-forme pour le commerce opaque et illégal des armes et de diamants qui faisait vivre l'UNITA. Grâce à des complicités au sein du pouvoir mobutiste, des hommes d'affaires libanais ont créé des sociétés pour écouler la production de diamants contrôlée par l'UNITA. Les noms qui reviennent le plus fréquemment dans la filière libanaise de l'UNITA sont Aziz Nassour, un commerçant de diamants libanais soupçonné d'être proche du groupe armé AMAL, Ahmad Ali Ahmad, un diamantaire libanais installé à Kinshasa soupçonné d'avoir été impliqué dans le blanchiment

55. Cf. Matthew Levitt, *Hezbollah: the global footprint of Lebanon's party of God*, 2013 ; « Hezbollah : financing terror through criminal enterprise », Committee of Homeland Security, Testimony of Dr. Matthew Levitt, Senior Fellow and Director of Terrorism Studies, The Washington Institute for Near East Policy, 25 mai 2005, Committee on Homeland Security and Governmental Affairs, United States Senate.

56. Report of the panel of experts on violations of Security Council sanctions against UNITA, Conseil de Sécurité des Nations unies, 28 février 2000.

57. Cf. « Diamants, Anvers capitale du trafic angolais », *Le Soir*, 23 avril 2001 ; W. Martin James, *Historical dictionary of Angola*, 2011.

d'argent pour le mouvement libanais AMAL⁵⁸, Imad Bakri qui entretenait des relations avec le général zaïrois Nzimbi Wale Kongo de la division spéciale présidentielle, et le général Jacinto Bandua de l'UNITA⁵⁹, et la famille Khanafer. Cette dernière entretenait des relations d'affaires étroites avec des barons du mobutisme déclinant et a aussi été identifiée comme un des relais des collectes de fonds du Hezbollah en Afrique de l'Ouest⁶⁰. Proche de Mobutu et des réseaux de trafic de diamants libanais, la famille Khanafer était impliquée dans la fabrication de fausse monnaie avec les familles Ahmad et Nassour⁶¹. La fin du mobutisme et le régime chaotique de Laurent Désiré Kabila ont été synonymes d'une criminalisation accentuée de l'économie et de l'Etat congolais et plusieurs entreprises libanaises ont prospéré dans un climat des affaires délétère caractérisé par une forte dépréciation du franc congolais⁶². La contrefaçon de monnaie et les trafics de diamants ont atteint à cette époque leur apogée alors que les milieux libanais de Kinshasa n'ont eu aucun mal à faire la transition du mobutisme au régime de Laurent Désiré Kabila. En effet, la vague d'expulsions d'hommes d'affaires libanais par le premier ministre Kengo à la fin du mobutisme a été éphémère et la plupart d'entre eux sont revenus après la chute de Mobutu.

En revanche, les milieux libanais du diamant à Kinshasa ont été mis à l'index lors du meurtre de Laurent Désiré Kabila en 2001. Ce meurtre mystérieux est intervenu dans un contexte de rivalités féroces dans un secteur diamantaire sans contrôle et après que Laurent Désiré Kabila ait octroyé le monopole du commerce de diamants à la société israélienne IDI et Dan Gertler⁶³. Plusieurs commerçants libanais installés à Kinshasa furent arrêtés après son meurtre dont le frère de Imad Bakri, Yousef Bakri⁶⁴. Leur sort demeure un mystère jusqu'à ce jour. Pour autant, les commerçants libanais ont su faire preuve de résilience : ils font toujours partie des principaux opérateurs économiques de Kinshasa⁶⁵ et certains d'entre eux sont toujours considérés comme des financeurs du Hezbollah⁶⁶.

58. Cf. « Stones Belgian Dossier », Douglas Farah blog, blog.douglasfarah.com

59. Cf. « For a few dollars more, How Al Qaeda moved in the diamond trade », Global Witness, avril 2003.

60. Cf. « Hezbollah operation in West Africa », *The Jerusalem Post*, 3 mars 2015.

61. Cf. « U.N. Ties Al Qaeda Figure to Diamonds », *The Wall Street Journal*, 28 juin 2004 ; « Stones Belgian Dossier », Douglas Farah blog, blog.douglasfarah.com.

62. Cf. « Le Premier ministre ordonne l'expulsion de trafiquants, haro sur les libanais du Zaïre », *Le Soir*, 27 février 1995.

63. Cf. « Guerre sans frontière », GRIP, avril 2003.

64. Cf. « Beyrouth s'inquiète du sort de onze Libanais disparus », *Le Soir*, 8 mars 2001.

65. Cf. « Lebanese freed after DCR cracks blackmail ring », *The Daily Star*, 12 mars 2002

66. Cf. « Digging Up Congo's Dirty Gems; Officials Say Diamond Trade Funds Radical Islamic Groups », *Washington Post*, 30 December 2001.

Ainsi, en 2010, le Trésor américain a annoncé publiquement l'implication des frères Tajideen dans le financement du Hezbollah et pris des sanctions contre leurs opérations économiques. Les autorités américaines estiment que le réseau d'entreprises qui leur appartient en Gambie, Sierra Leone, Angola, Liban, Iles Vierges Britanniques et RDC a généré des millions de dollars pour le Hezbollah. EN RDC, leur société Congo Futur se spécialise dans le commerce alimentaire et le diamant⁶⁷. Installés de longue date au Congo, les frères Tajideen avaient un comptoir de diamants à Kisangani à l'époque de Laurent-Désiré Kabila. En quelques années, Congo Futur est devenu une des sociétés les plus actives de Kinshasa et contrôle de nombreux commerces dont une société d'import-export avec la Belgique, des supermarchés et un imposant parc immobilier dont l'immeuble Future Tower dans le quartier de la Gombe. En 2012, un des frères Tajideen a diversifié ses activités en se lançant dans le commerce du bois via la société Trans-M qui est considérée comme une filiale de Congo Futur et qui a obtenu des concessions forestières du gouvernement⁶⁸. Par ailleurs, de fortes suspicions pèsent sur certains établissements bancaires de Kinshasa qui appartiennent en totalité ou en partie seulement à des hommes d'affaires libanais⁶⁹. Les régimes congolais passent mais les réseaux financiers du Hezbollah restent.

67. Cf. « Treasury targets Hizballah financial network », Department of Treasury, 9 décembre 2010.

68. Cf. « Exclusive : Congo under scrutiny over Hezbollah business links », Reuters, 16 mars 2012.

69. Cf. « Dossier spécial : Sur les traces du Djihad islamique en RDC ? », INGETA, 17 juillet 2013.

Le fantasme de Daech

Effet de l'air du temps, certains voient l'ombre de Daech en RDC et des traces de radicalisme islamiste apparaissent sur internet. Une critique politique et historique de l'islam congolais apparaît sur la page de l'Organisation musulmane de la République démocratique du Congo sur Facebook⁷⁰. Sur cette page, l'auteur réécrit l'histoire et date la pénétration de l'islam en RDC au xv^e siècle, dans l'empire Kongo à l'ouest du pays. Il y est fait une critique sévère de « l'islam et de son histoire officielle » en RDC. Les symboles de l'islam radical liés à la lutte palestinienne sont aussi présents et réappropriés⁷¹. S'y trouvent aussi des discours violents contre l'interdiction du port du voile en France et des attaques contre des figures de l'État français.

Par ailleurs, le président de la Communauté islamique du Burundi a récemment déclaré que de jeunes burundais sont embrigadés par l'État islamique et reçoivent une formation militaire en RDC⁷². Cette déclaration doit être replacée dans le contexte du régime burundais qui est engagé dans un bras de fer avec l'Union européenne sur la participation de l'armée burundaise à la mission AMISOM en Somalie et qui est confronté à la présence de groupes armés d'opposition au Sud-Kivu n'ayant rien à voir avec Daech mais tout à voir avec la crise politico-sécuritaire du Burundi. Par ailleurs, l'accusation de radicalisme islamiste n'est pas une nouveauté dans le champ politique burundais⁷³.

70. Page Facebook de l'Organisation musulmane de la République démocratique du Congo : www.facebook.com.

71. L'image du profil Facebook est un logo de « Mouvement du Jihad islamique en Palestine ».

72. Cf. « Les musulmans se désolidarisent avec ceux qui adhèrent à l'Etat islamique », Bujumbura News, 3 novembre 2016.

73. Hussein Radjabu, ex-leader du CNDD-FDD, avait été accusé de relations islamistes suspectes dans le cadre de la lutte de pouvoir interne au CNDD-FDD.

Conclusion : L'islam radical dans les Grands Lacs : une menace utile

En RDC, l'islam radical oscille entre manipulation et mythe. Le seul groupe armé islamiste visible, les ADF, n'a plus de liens avec le gouvernement soudanais et n'a pas de lien démontré avec les Shebab. Les ADF ne sont pas dans une logique de recrutement de croyants et d'expansion d'un califat mais dans une logique de sanctuarisation territoriale et ce groupe présente une version très tropicalisée de l'islamisme radical. Moins visible mais enraciné dans le tissu économique, le Hezbollah a fait de la RDC un des éléments de son réseau financier en Afrique. Si la RDC entretient de longue date des relations avérées avec certains groupes terroristes islamistes, cela n'implique pas le développement d'un islam radical bien au contraire. En attirant l'attention, le développement de ce dernier risquerait d'être préjudiciable aux activités financières du Hezbollah.

Toutefois, la menace de l'islamisme tropical va continuer à être brandie dans la région. Au Rwanda, le gouvernement a annoncé le démantèlement d'une cellule terroriste⁷⁴. En Ouganda où la menace de l'islam radical est réelle et d'actualité, les poursuites judiciaires contre des imams se multiplient⁷⁵. Et au Burundi le président de la communauté musulmane agite maintenant le spectre de Daech. L'islam radical est devenu un outil pratique pour les régimes dictatoriaux qui ont besoin de justifier leur répression interne et de s'attirer les bonnes grâces des puissances du Nord.

74. Cf. « Rwandan police kill man described as terrorism suspect after shootout », *Reuters*, 18 août 2016.

75. Cf. « Moslem Clerics Charged with Fresh Treason Charges », *Chimpreports*, 17 août 2016.